



Auteur insolvable suite à caution encaissée

Par **UHLMANN**, le **30/11/2016** à **20:21**

Bonjour,

Suite à la justice rendue en ma faveur contre un auto-entrepreneur pour non réalisation de travaux avec caution encaissée, j'apprends à ce jour que cette personne est insolvable et plusieurs procédures sont ouvertes contre lui pour certainement le même acte.

L'avocat a déposé le dossier à un huissier.

Mon assurance protection juridique a payée les frais engagés et est dans l'attente d'une décision de ma part pour continuer une demande de procédure contre cet entrepreneur qui a changé son activité où bien clôturer le dossier.

Que faire car selon la confirmation du huissier auquel le dossier a été rendu mis à part continuer à faire des recherches contre cette personne frauduleuse sans aboutissement et avec effacement des dettes contre lui voilà tout.

Merci d'une réponse si possible.